

Echelle mobile des salaires:**Adaptation des salaires et traitements (+2.5%) au 1^{er} juillet 2010**

Comme annoncé dans le communiqué de presse 24/2010 du 9 juin dernier, en se fondant sur les résultats provisoires du mois de juin actuellement connus, le Statec peut confirmer dès à présent qu'avec l'indice du mois de juin la moyenne semestrielle de l'indice a dépassé la cote d'échéance de 753.62 points.

La nouvelle cote d'application de l'échelle mobile des salaires, de **719.84 points** (ancienne cote : 702.29 points), entrera en vigueur au **1.07.2010**, entraînant à partir de cette date une majoration de **+2.5%** notamment des salaires, des traitements et des pensions.

L'indice des prix à la consommation du mois de juin sera publié le 7 juillet prochain après délibération de la Commission de l'indice.

Luxembourg, tél.: 247-84219, fax 46 42 89, E-mail: info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse : www.statistiques.public.lu/fr/publications/conjoncture/Indicrapides/index.html

Bureau de presse:

Guy ZACHARIAS

Tél: 247 - 84281

Fax: 26 20 19 02

E-mail: press@statec.etat.lu**Pour en savoir plus:**

Unité: SOC4 - Prix

Contact: Jérôme HURY

Tél: 247 – 88474

E-mail: jerome.hury@statec.etat.lu

Publié par le **statec**

13, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, tél. 247-84219, fax 26 20 19 02, e-mail info@statec.etat.lu, www.statec.lu